



EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES

VALIDITE : 2026

TARIFICATION AU POURCENTAGE : sur les recettes "entrées" par semaine.

DROITS NETS

- Jusqu'à concurrence d'une recette de 1.365,99 € : 0,534 %
- Pour une recette de 1.366 € à 2.726,99 € : 0,728 %
- Pour une recette de plus de 2.727 € : 1,068 %

(Minimum égal à 1,64 €)

(TVA 3% en sus)